



Initiative pour améliorer la production acéricole

EXIGENCES MINIMALES DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE L'ENTREPRISE

Pour les exploitations qui ont **moins de trois (3) saisons d'expérience** dans la récolte de sève d'érable et la transformation de sirop d'érable, un plan qui comprend l'information suivante **doit** être fourni avec chaque demande.

Description de l'entreprise acéricole

- Emplacement
 - Nombre d'acres possédées ou louées
 - Nombre d'entailles en production
 - Date d'acquisition des terres
 - Brève description des systèmes actuels de récolte de la sève et de l'état de l'équipement (tubes, réservoirs, seaux, pompes, relâcheurs)
 - Brève description de la transformation actuelle du sirop (cabane à sucre, osmose inverse, évaporateurs, entreposage, filtres, etc.)
 - Brève description des méthodes actuelles de manutention, d'emballage et d'entreposage du sirop
-

Santé de la forêt

- Âge des arbres, éclaircies prévues ou déjà réalisées
-

Analyse de la production (production actuelle et prévue avec l'investissement)

- Rendement moyen
 - Niveau de vide (le cas échéant)
 - Condition des systèmes actuels ou améliorations prévues (seaux, tuyaux de 3/16 ou 5/16 po, vide naturel, vide mécanique)
 - Osmose inverse (utilisation/type)
-

Plan de mise en œuvre

- Objectifs clés à court terme (1^{re} à 3^e année) pour des activités qui permettront à l'entreprise d'atteindre ses objectifs
-

Coût de production

- Une feuille de calcul du coût de production doit être fournie avec le plan
-